

leBimsa

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA MSA

8 LA QUESTION

Agriculture

COMMENT DONNER plus de place AUX FEMMES ?

Le Bimsa n° 244

Novembre 2024

2 LE PORTRAIT

Gilles Soreau, démineur
La menace fantôme
dans les champs

16 DÉCRYPTAGE

France services
Deux nouveaux visages
à la tête de la MSA

26 MIEUX-VIVRE

Crises agricoles
La MSA sonne
la mobilisation générale

Portrait

LE PORTRAIT

“ Nous manipulons environ 11 000 munitions chaque année, La plupart, datant de 14-18, sont découvertes par des agriculteurs sur l'ancienne ligne de front. ”



Gilles Soreau

LA MENACE FANTÔME

Le commandant Gilles Soreau est à la tête d'une des plus importantes équipes de démineurs du nord du pays. Ses interventions se concentrent en milieu rural, sur les anciens champs de bataille de la Grande Guerre, où le danger des obus enfouis persiste.

Caché dans la forêt de Crépy, dans l'Aisne, au lieu-dit La Poudrière, protégé par de hautes grilles et des barbelés, le centre interdépartemental de déminage de Laon est un site protégé de 80 hectares. Un endroit qui impressionne par son allure de Zone 51⁽¹⁾. Gilles Soreau nous y accueille vêtu de son uniforme de la sécurité civile. « L'automne est une saison charnière. Avec les travaux des champs – campagnes d'arrachages des pommes de terre, des betteraves, les labours et les semis qui remuent la terre – nos interventions sont plus nombreuses. » Sur le qui-vive et volontiers expansif sur son métier, l'émérite chef de centre a voué sa carrière à la lutte « intraterrestre » contre les engins explosifs.

Des champs à l'Élysée

Il y a 110 ans, la Première Guerre mondiale faisait rage, laissant marqués à jamais les sols français. Sur un milliard d'obus utilisés pendant le conflit, le quart n'aurait pas encore explosé. « Ces munitions remontent à la surface du sol au fil du temps. Elles peuvent provoquer accidents et pollutions. Notre mission est de les enlever et les détruire. » Celui qui est devenu démineur pour l'armée française en 1986 dirige aujourd'hui une brigade de 18 professionnels. « Nous manipulons environ 11 000 munitions chaque année, la plupart datent de 14-18 et sont découvertes par des agriculteurs sur l'ancienne ligne de front. » En fonction du degré d'urgence, les équipes peuvent

être mobilisées 7 jours sur 7, de jour comme de nuit, pour intervenir.

« Neutraliser une bombe nécessite de posséder des capacités d'analyse et d'adaptation car une part d'inconnue et de risque réside en chaque mécanisme. De plus, les gros calibres peuvent peser jusqu'à plusieurs tonnes et être situés dans divers lieux : cours d'eau, centres-bourgs, caves... » Habitué à faire de la prévention, le responsable rappelle ainsi qu'une demande d'enlèvement d'engins de guerre et des mesures conservatoires doivent impérativement être mises en place par les maires ruraux en attendant l'arrivée des services de déminage.

Le quotidien de démineur ne se cantonne pas à effacer les traces du passé. Il est directement lié au présent et à l'actualité. « Une partie de notre travail consiste à sécuriser les voyages officiels du président de la République. Nous sommes également impliqués dans la lutte anti-terroriste et avons participé à la protection des sites olympiques lors des JO de Paris. » Gilles Soreau est aussi déjà intervenu à l'étranger, au cœur de territoires marqués par la guerre, comme dans les Balkans. Périples qui l'ont profondément marqué. L'homme de 61 ans tient à transmettre son expérience et former ses confrères, comme prochainement des démineurs ukrainiens. « Dans cette profession, il est important de partager les compétences dans le cadre d'échanges gagnant-gagnant. Chaque cas est particulier et la remise en question est donc vitale. » Paroles de fêru d'obus.

Simon Playout

(1) La Zone 51 est une base militaire hautement secrète située dans le désert du Nevada, aux États-Unis.



Ligne de front de la Première Guerre mondiale (Source : Revue française de généalogie).

DATES-CLÉS

- 1983** Gilles Soreau entre dans la Marine nationale
- 1986** Il devient plongeur-démineur
- 2018** Le commandant devient chef de centre à Crépy
- Novembre 2024** Il s'apprête à former des plongeurs ukrainiens au déminage

2 LE PORTRAIT

Gilles Soreau

La menace fantôme dans les champs

5 L'ESSENTIEL

L'actu des régions et de l'institution

8 LA QUESTION

Agriculture

Comment donner plus de place aux femmes ?

16 DÉCRYPTAGE

France services

Le retour des services de proximité

18 TERRITOIRES

> Réinsertion

La ferme avant la liberté

> Journée national des aidants

15 ans de combat

> Action commune des délégués MSA

Des p'tits loups dans la bergerie

24 ÉLECTIONS MSA 2025

> Listes électorales

Êtes-vous bien inscrits ?

> Portrait

Vincent Bertrand,
figure du mutualisme

26 MIEUX-VIVRE

> Crises agricoles

La MSA sonne
la mobilisation générale

> Mini-série

Accompagner les personnes
en désinsertion professionnelle

28 LA BONNE NOUVELLE

> Handicap visuel

Des chiens pour guider
les enfants15 propositions pour améliorer
LE STATUT DES FEMMES

Les femmes représentent l'avenir de l'agriculture. Cheffes d'exploitation, salariées ou en reconversion, elles incarnent le renouveau et la diversité de notre secteur. Face à ce constat, il est impératif pour la MSA, à la fois organisme de protection sociale et organisation professionnelle agricole, de se mobiliser pour qu'elles puissent pleinement s'épanouir dans leur métier, avec la même reconnaissance que leurs homologues masculins.

Le travail de six administratrices de la MSA, engagées sur le terrain, a été déterminant dans l'élaboration du Livre blanc que nous présentons aujourd'hui. À travers leurs témoignages, elles partagent leurs expériences et proposent des mesures concrètes pour lever les obstacles auxquels les femmes exerçant notre métier sont confrontées. Grâce à leurs contributions, la MSA est en mesure de porter 15 propositions ambitieuses, avec l'espoir qu'elles soient débattues au Sénat ou à l'Assemblée nationale pour façonner une agriculture plus inclusive.

La lutte contre les préjugés de genre dans le monde agricole est au cœur de notre engagement. Alors que les femmes constituent un tiers des agriculteurs et près de 40 % des salariés agricoles, leur travail demeure trop souvent invisible et leur salaire inférieur. Les inégalités persistent, notamment dans l'accès aux responsabilités et dans les équipements de travail, trop souvent inadaptés à leur morphologie. Par conséquent, nous devons collectivement œuvrer pour une meilleure visibilité et pour que les conditions de travail soient adaptées aux besoins spécifiques des femmes.

Nos propositions pour lever les freins à l'exercice des métiers agricoles par les femmes, que vous pourrez découvrir dans ce numéro du *Bimsa*, sont des solutions pragmatiques pour concilier vie professionnelle et familiale, améliorer la prévention santé et soutenir leur engagement dans les instances de gouvernance agricole. Pour renforcer l'égalité, nous souhaitons promouvoir des services de soutien adaptés aux femmes vivant en milieu rural. Ensemble, façonnons une agriculture à la hauteur des aspirations légitimes des femmes et des défis du XXI^e siècle.



Jean-François Fruttero,
président de la MSA

Le Bimsa n°244 | Novembre 2024

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole – 19, rue de Paris – CS 50070 – 93013 Bobigny Cedex – Tél. : 01 41 63 77 77 – www.msa.fr – Le Bimsa : dépôt légal à parution – CPPAP : 1026M 05851 – ISSN : 1298-9401 – Directeur de la publication : Anne-Laure Torrèsin – Comité d'orientation : Jean-François Fruttero ; Philippe Moinard ; Annie Aublanc ; Didier Cuniac ; Sabine Delbosco-Naudan ; Thierry Girard ; Régis Jacobé ; Bernard Simon – Rédacteur en chef : Alexandre Roger – Rédacteurs : Frédéric Fromentin ; Coline Lucas ; Marie Molinaro ; Simon Playout ; Fatima Souab – Maquettiste : Delphine Levasseur – Conception : Christine Brianchon – Administration et abonnements : tél. : 01 41 63 73 31 – Abonnement 1 an : 11,60 € – Imprimeur : Riccobono Imprimeurs – Papier issu de forêts gérées durablement. Imprimé en France ■■■, sans sécheur, sans eau et sans chimie sur du papier recyclé et labellisé – www.riccobono-imprimeurs.com – Couverture : © CCMSA Image – Éditorial : © Julien Froment/CCMSA Image



La reproduction d'articles
du Bimsa est subordonnée
à une autorisation préalable.





ARDENNES

Environnement et citoyenneté



Les bénévoles ont collecté environ 19 kilos de déchets.

Le 11 octobre, sous le slogan « Ensemble, préservons nos territoires ! », une opération de ramassage et de tri des déchets s'est déroulée autour du lac des Vieilles Forges, à proximité de Charleville-Mézières, dans les Ardennes. Organisé par les délégués de la MSA Marne Ardennes Meuse, cet événement s'inscrit dans le cadre de l'édition 2024 de l'Action

commune, sur le thème « Solidarité et engagements » (lire aussi en page 22). Durant cette opération, une dizaine de bénévoles ont collecté environ 19 kilos de déchets. Parmi ceux-ci, seulement trois étaient recyclables, principalement des canettes récentes et des bouteilles en verre. Ce chiffre, bien que modeste, illustre la nécessité de poursuivre les actions de sensibilisation sur la collecte sélective.

Les fossés longeant la route menant au centre des congrès ont révélé une accumulation préoccupante de canettes vides, alors même que des poubelles sont présentes à proximité. Ce constat met en lumière l'urgence d'informer les visiteurs au respect de l'environnement. Les participants, pour la plupart membres de l'association « Seniors, animons nos territoires 08 », ont été accompagnés par deux animateurs de Valodea, le syndicat mixte de traitement des déchets ardennais, partenaire clé de l'initiative. Leur soutien logistique et leur expertise ont grandement contribué à la réussite de cette action.



FRANCE

Service civique rural

Le 15 octobre, la Caisse centrale de la MSA (CCMSA) et l'association Insite ont signé une convention de partenariat pour promouvoir le service civique rural. Ce partenariat vise à renforcer l'engagement des jeunes dans les territoires ruraux à travers deux initiatives : le « Volontariat rural » et la communauté « Artisans d'idées ». Ces dispositifs, conçus par Insite, visent à lutter contre la désertification en impliquant les jeunes dans l'animation des villages « ultra-ruraux », tout en favorisant leur autonomie. La CCMSA soutient ainsi l'implication des jeunes pour une ruralité active, en phase avec ses objectifs d'action sociale et de développement local.



Thibault Renaudin, président d'Insite, et Bernard Simon, coprésident du comité d'action sanitaire et sociale de la CCMSA, lors de la signature, le 15 octobre.

Plus d'infos sur :
insite-france.org



AUBE

Chamboule-tout et guichet unique



200 élèves ont participé à l'événement.

Le 10 octobre, le lycée agricole de Saint-Pouange, dans l'Aube, a accueilli la journée des métiers ovins et porcins, organisée par Inn'ovin et Interporc Grand Est. Au fil d'une dizaine de stands de partenaires et d'organisations professionnelles agricoles, environ 200 élèves issus de différents lycées agricoles de la région (Marne, Vosges, Moselle, Haute-Marne et Aube) ont découvert les filières. Répartis en groupes, ils devaient répondre à différentes questions en passant de stand en stand. À la fin de la journée, l'équipe cumulant le plus de bonnes réponses a été récompensée par les organisateurs. Présente, la MSA Sud Champagne a organisé un chamboule-tout dont l'objectif était de faire connaître son guichet unique et ses actions à destination des jeunes, telles que la prévention santé, la santé au travail et l'action sociale.

Le chiffre

16 500

C'est le nombre de déclarations d'accidents de travail au régime des non-salariés agricoles en 2023. Un chiffre en baisse de 2,8 % par rapport à 2022.

(Source MSA)



L'association Les Bobos à la Ferme œuvre pour offrir un espace de répit et d'inclusion aux familles confrontées à des situations de handicap complexes.



PAS-DE-CALAIS

La Maison des parents aidants

Le 2 octobre dernier, l'association Les Bobos à la Ferme a franchi un cap décisif avec l'inauguration d'un lieu dédié aux parents aidants d'enfants en situation de handicap. Cet espace de répit, rendu possible grâce au soutien financier de la MSA Nord-Pas de Calais, symbolise un engagement fort envers les familles confrontées à des défis quotidiens.

Portée par l'histoire d'Élodie et Louis, fondateurs de l'association et parents d'Andréa, une petite fille

au polyhandicap lourd, la Maison des parents devient un espace vital pour ceux qui apportent soutien et soins, leur offrant un refuge bienvenu, loin des pressions du quotidien.

Depuis 2018, la MSA Nord-Pas de Calais accompagne l'association pour encourager des initiatives novatrices, telles que des groupes de parole et la création de gîtes inclusifs, répondant aux besoins des familles confrontées au handicap.

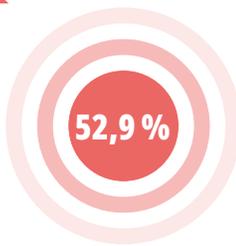


FRANCE

Vaccination conjointe grippe et Covid-19

La campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière et le Covid-19 a démarré le 15 octobre. Plus de 17 millions de personnes fragiles sont invitées à se protéger avant l'hiver. Ce double geste préventif reste la meilleure solution pour éviter les formes graves de ces deux infections. Les vaccins sont pris en charge à 100 % pour les personnes à risque. Pour les personnes éligibles, le vaccin contre la grippe se retire gratuitement à la pharmacie sur présentation du bon de prise en charge et de la carte Vitale.

Le vaccin contre le Covid-19 est fourni par le professionnel de santé sans qu'il soit nécessaire de lui présenter un document (il est pris en charge à 100 % pour toute personne dès l'âge de 5 ans). Retrouvez toutes les informations sur les lieux de vaccination sur sante.fr.



C'est le pourcentage d'agriculteurs exploitants utilisant un **moyen de transport motorisé** individuel pour aller travailler contre 81,6 % pour les ouvriers.

(Chiffres Insee 2021).



FRANCE

Bleu, couleur de joie



Plus de 150 seniors ont participé à des activités intergénérationnelles comme des ateliers bien-être.

local de santé, grâce à une collaboration avec des partenaires locaux tels que la MSA Sud Champagne, l'ARS Grand Est et diverses institutions du territoire. Du 30 septembre au 5 octobre, plus de 150 seniors ont participé à des activités intergénérationnelles, renforçant ainsi les liens sociaux et la solidarité entre générations. Au programme : après-midi bien-être avec les élèves d'un lycée local, sport, randonnée pédestre et un « casino gourmand » pour faire le plein de rire et de douceurs.

Partenaire au plan national de la Semaine bleue et impliquée localement via son réseau de caisses, la Caisse centrale de MSA remet chaque année un prix récompensant l'une des meilleures contributions à la manifestation. L'événement marque l'engagement spécifique du régime agricole en faveur de la valorisation du rôle et de la place des retraités dans la société.

La communauté de communes Arcis-Mailly-Ramerupt (CCAMR), présidée par Solange Gaudy, a reçu le prix Caisse centrale de la MSA (CCMSA) de la Semaine bleue le 27 septembre à Paris, dans les locaux de la Direction générale de la cohésion sociale. Cette distinction récompense plusieurs années d'engagement en faveur des aînés dans le cadre du Contrat



ALPES-MARITIMES

Les maires et la MSA s'associent



Ambition du partenariat : mieux répondre aux besoins des populations rurales et agricoles, tout en rendant plus accessibles les services de proximité.

Lors du Salon des communes et des intercommunalités des Alpes-Maritimes, qui s'est déroulé le jeudi 10 octobre au Palais des festivals de Cannes, un moment clé pour l'avenir des territoires ruraux s'est concrétisé. Vanna Raimondo, présidente du comité des Alpes-Maritimes de la MSA Provence Azur, a signé, au nom du conseil d'administration de la caisse, une convention avec Jérôme Viaud, président de l'Association des maires des Alpes-Maritimes. La signature s'est tenue en présence de David Lisnard, maire de Cannes et président de l'Association des maires de France,

ainsi que de Sylvain Hutin, directeur général de la MSA Provence Azur.

Ce partenariat, baptisé « Partenariat territorial association des maires/MSA », marque une étape décisive pour renforcer la collaboration entre les communes, intercommunalités et le groupe MSA Provence Azur. Son ambition : mieux répondre aux besoins des populations rurales et agricoles, tout en rendant plus accessibles les services déjà existants. Ce projet vise également à fédérer les acteurs locaux autour de projets innovants, axés sur le développement et la dynamisation des territoires.

MONDE

Les bonnes idées s'exportent

Du 8 au 12 octobre, sept responsables tunisiens ont participé à une visite d'études en France pour découvrir l'écosystème de la micro-entreprise et les pratiques d'accompagnement inclusif. En coordination avec la CCMSA, la MSA Île-de-France, représentée par Emmanuelle Cohadon, directrice adjointe, Emmanuel Mikael, responsable départemental de l'action sanitaire et sociale pour le Val-d'Oise, et Marie-Agnès Mallet, assistante sociale et animatrice experte

à la MSA Île-de-France, a présenté le programme « L'Avenir en soi ». Ce programme illustre le processus d'accompagnement des publics, un enjeu central de la visite. Cinq des participants représentaient la Caisse nationale de sécurité sociale tunisienne, les deux autres le ministère de la Formation professionnelle et l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant, tous attentifs à cette approche encore peu développée en Tunisie.

AGENDA



Paris

Salon des maires

→ du 19 au 21 novembre

Le Salon des maires et des collectivités locales est un événement incontournable qui réunit élus, décideurs et acteurs du secteur public. Il offre une plateforme pour échanger sur les enjeux et découvrir des innovations et solutions adaptées aux besoins du secteur. La MSA y présentera GéoMSA, son outil de géo-visualisation des données statistiques, ainsi que son offre de services sur les territoires.

» salondesmaires.com

Paris

Forum VoxDemeter

→ 26 novembre

Le Forum VoxDemeter se présente comme un moment de partage, de réflexion et d'action pour celles et ceux qui souhaitent faire avancer la mixité dans le monde agricole. Le Forum 2024, dont la marraine est Audrey Bourolleau, présidente d'Hectar, débutera à 14 heures. Programme et inscription disponibles en ligne.

» voxdemeter.com

Gironde

Vinitech-Sifel

→ du 26 au 28 novembre

Le salon viti-vinicole se tiendra au parc des expositions de Bordeaux. Cet événement biennal réunit 45 000 professionnels du monde entier. Plus de 850 exposants, dont les MSA de Gironde et d'Occitanie, 50 startups et 70 conférences mettront en avant les nouvelles solutions et techniques de production.

» vinitech-sifel.com

Paris

Femmes en agriculture

→ 27 novembre

L'événement « Femmes en agriculture » organisé à l'académie d'agriculture de France se propose d'explorer, lors d'une séance publique à 14 h 30, la place des femmes dans le secteur agricole. Analyse démographique, spécificités de l'attractivité et de l'exercice des métiers de l'élevage au féminin, filières genrées dans les bacs technologiques agricoles...

» academie-agriculture.fr

Agriculture

COMMENT DONNER plus de place AUX FEMMES ?

Plongeons dans l'univers d'une agriculture au féminin en découvrant les histoires inspirantes de ces passionnées qui jonglent au quotidien entre défis et réussites. Pour les aider à renforcer leur statut d'actives agricoles, à préserver leur santé et à améliorer l'équilibre entre leurs vies personnelle et professionnelle, la MSA publie son Livre blanc « 15 propositions pour lever les freins à l'exercice des métiers agricoles par les femmes ».



MARIE-PIERRE MONIER, SÉNATRICE DE LA DRÔME

« Provoquons le CHANGEMENT »

Marie-Pierre Monier, sénatrice de la Drôme et vice-présidente de la Délégation aux droits des femmes au Sénat, réagit aux propositions de la MSA pour lever les freins à l'exercice des métiers agricoles par les femmes. Forte de son attachement à la ruralité et de son parcours de vie, elle milite activement pour la reconnaissance des droits des femmes et la lutte contre les inégalités.

Comment votre parcours et votre attachement aux territoires ruraux influencent-ils votre engagement en faveur des femmes ?

Marie-Pierre Monier : Je suis une pure rurale. Quitter ces territoires n'a jamais été une option pour moi. J'ai eu la chance de faire des études, mais cela n'a pas été simple. Heureusement, j'ai bénéficié du soutien de ma famille. Je suis devenue enseignante en mathématiques. Mes parents me disaient : « *Tu es une femme, tu dois avoir un métier qui te rende indépendante.* » Quand je suis arrivée au Sénat en 2014, j'ai découvert la délégation aux droits des femmes. Je voulais porter cette cause, car mon parcours personnel prenait tout son sens à travers ce travail. Mon attachement à la ruralité et les combats menés

Olives, noisettes, truffes et plantes à parfum

Marie-Pierre Monier préside la section Cultures traditionnelles et spécialisées, qui est une entité de la commission des Affaires économiques du Sénat. Ses membres travaillent sur les enjeux liés à des filières agricoles spécifiques, comme l'olive, la truffe, la noisette et les plantes à parfum. La section joue un rôle essentiel dans la promotion et la défense des cultures traditionnelles, contribuant ainsi à la diversité agricole et à la vitalité des territoires ruraux.

par ma famille m'ont guidée dans mes actions au Sénat. Dans le rapport sur les femmes en agriculture ⁽¹⁾ et celui consacré à celles qui vivent en ruralité ⁽²⁾, dont j'étais corapporteuse, nous avons montré que les territoires ruraux amplifient les inégalités entre les hommes et les femmes. Cela m'a paru profondément injuste. En tant que parlementaire, j'ai estimé que mon rôle était d'amener ces sujets dans le débat public pour les rendre visibles et provoquer un changement.

Le Livre blanc souligne le problème des femmes sans statut officiel, qui les prive de nombreux droits sociaux. Comment changer cela ?

M-P. M. : Nous avons recommandé de limiter le statut de conjoint collaborateur à cinq ans, une mesure mise en place en 2022. Les femmes travaillant dans les exploitations sont souvent invisibles, même si elles participent activement aux tâches comme la traite, la comptabilité ou la vente sur les marchés. Leurs droits ne sont pas suffisamment reconnus. En tant que féministe, je trouve essentiel de garantir l'égalité des droits. Limiter ce statut de conjoint collaborateur était une bonne mesure, mais il faut aussi prévoir comme le préconise le Livre blanc un accompagnement pour aider les personnes concernées à accéder à un autre statut. La méconnaissance de leurs droits est courante. Il est crucial d'en parler, par exemple, lors de la formation des jeunes dans les lycées agricoles.

Selon le Livre blanc, 41 % des femmes ne sont pas satisfaites de l'équilibre entre vies professionnelle et personnelle. Quels dispositifs législatifs ou initiatives locales pourraient être mis en place pour améliorer cet équilibre ?

M-P. M. : Pour agir efficacement, il faut d'abord reconnaître que les stéréotypes de genre persistent et que les tâches ménagères et familiales incombent souvent aux femmes. Comme le souligne la MSA, le manque de crèches en milieu rural aggrave la situation. Les collectivités locales ont





© DR

« Les femmes doivent être présentes dans les commissions d'homologation du matériel agricole, car elles apportent une perspective unique sur les réalités du terrain », soutient Marie-Pierre Monier.

» un rôle crucial à jouer pour créer ces services, mais il faut également les informer sur leurs droits et les dispositifs d'aide existants. La mobilité est aussi un problème majeur en raison d'une offre de transports en commun insuffisante. Il est important de développer les services de garde d'enfants adaptés aux horaires atypiques des actives agricoles et de promouvoir les services de remplacement pour libérer du temps aux femmes, afin qu'elles puissent souffler mais aussi s'investir dans des engagements associatifs ou politiques. La mise en place d'un congé pour maladie grave chez l'enfant, comme le recommande le Livre blanc, est également une mesure importante pour soutenir les familles.

Comment améliorer l'accès aux soins pour les femmes en milieu rural ? Que pensez-vous des consultations gynécologiques itinérantes ?

M-P. M. : C'est une excellente idée. En milieu rural, 80 % des déplacements se font en voiture, ce qui complique l'accès aux soins. Les femmes y sont moins informées sur les dépistages à effectuer, et les rendez-vous médicaux nécessitent souvent de parcourir de longues distances et de « prendre sa journée ». Les consultations itinérantes permettent de réduire ce problème. Cela a déjà été fait pour le dépistage du cancer du sein et devrait être étendu à d'autres domaines comme la dermatologie, notamment en raison du risque de cancer de la peau accru dans le milieu agricole. Les consultations itinérantes peuvent aussi inclure des actions de prévention contre les violences faites aux femmes.

Le Livre blanc évoque la nécessité d'un réseau de soutien pour les femmes victimes de violences. Comment améliorer ce soutien dans les zones isolées ?

M-P. M. : Les zones rurales présentent plusieurs obstacles : l'éloignement, l'isolement social et géographique, ainsi que le manque de structures d'accompagnement. Les permanences d'aide aux victimes sont souvent rares et peu connues. Il est essentiel de sensibiliser et de communiquer davantage. Dans certains cas, ce sont les médecins de famille, les infirmières ou les pharmaciens qui repèrent les signes de violence. Des initiatives comme les numéros d'urgence inscrits sur les sachets de pharmacie sont très utiles pour faire passer discrètement l'information.

Des permanences téléphoniques dédiées, comme la ligne « 100 % Femmes »⁽³⁾ de la MSA du Languedoc, sont également efficaces pour offrir une écoute et un soutien adaptés.

Malgré les progrès, les femmes restent sous-représentées dans les instances représentatives électives, que ce soit à la MSA ou au Sénat. Comment améliorer cela ?

M-P. M. : Il y a deux aspects : d'abord, il faut permettre aux femmes d'entrer dans ces instances. Par exemple, au Sénat, les femmes ne représentent qu'une minorité. Pour les postes à responsabilité, la situation est encore plus compliquée. Dans les conseils départementaux, où l'on élit des binômes, la proportion de femmes à la présidence des départements n'est pourtant que de 10 à 20 %, et c'est similaire au Sénat. Il faut créer de la place dans les instances, comme l'ont fait les chambres d'agriculture et comme le propose le Livre blanc lors des élections MSA pour assurer la parité, et faciliter l'accès aux postes à responsabilité. Mais les stéréotypes de genre persistent chez les femmes elles-mêmes, comme le fait de douter de ses capacités. L'exemple est important. J'ai rencontré des femmes qui ont été candidates à des postes parce qu'elles m'ont vue le faire. Elles se sont dit : « Pourquoi pas moi aussi ? »

Comment faire vivre les propositions du Livre blanc maintenant qu'elles ont été écrites ?

M-P. M. : Certaines propositions rejoignent et renforcent celles que nous avons déjà formulées dans nos rapports. C'est un signe qu'elles sont nécessaires. Une partie des mesures peuvent être mises en place directement par les instances, comme la parité. Pour d'autres, il faudra passer par la voie législative ou réglementaire, selon la nature de la proposition. En tant que parlementaires, nous pouvons porter ces mesures à travers des lois ou des amendements.

Un mot pour le monde agricole qui traverse actuellement des crises à répétition ?

M-P. M. : Il est important de consommer local et de préserver notre agriculture. La situation est compliquée, et les femmes doivent être reconnues pour leur contribution et continuer à jouer un rôle clé. Dans un contexte de renouvellement des générations, de revenus agricoles faibles et de transition écologique, il ne faut priver personne de l'opportunité de participer. Les défis sont immenses, et les femmes sont essentielles à l'avenir de l'agriculture.

Propos recueillis par **Alexandre Roger**

(1) Sénat, délégation aux droits des femmes, Femmes et agriculture : pour l'égalité dans les territoires, rapport d'information n° 615 (2016-2017) Disponible en ligne : senat.fr/notice-rapport/2011/r16-615-notice.html

(2) Sénat, Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité, rapport d'information n° 60 (2021-2022), tome I, déposé le 14 octobre 2021. Disponible en ligne : senat.fr/notice-rapport/2021/r21-060-1-notice.html

(3) lebimsa.fr/l-actu-des-territoires/une-ligne-telephonique-cent-pour-cent-femme

Série de portraits vidéo

De vraies VIES D'AGRICULTRICES

Quatre portraits, quatre histoires. C'est ce que propose Jérôme Bréhier, réalisateur à la Caisse centrale de la MSA, à travers cette série de films sur le quotidien de Nicole, Marion, Marie-Laure et Cindy. Éleveuses, cultivatrice ou vigneronne, elles nous font découvrir l'agriculture à travers leur prisme, celui des femmes. Des histoires différentes qui révèlent cependant une force commune, un amour pour la terre et une passion pour leur métier.



Les 4 films à retrouver sur le YouTube
MSA
cutt.ly/yeSSeFE8



« MOI, MA FERME ET MES VACHES »

Nicole Assier, éleveuse de vaches limousines dans le Tarn à Lédas-et-Penthiès.

« Quand j'ai démarré, en 1984, c'était très difficile. Les femmes n'étaient pas très bien vues. On se moquait de moi, on disait que je ne tiendrais pas. Aujourd'hui, les femmes s'installent davantage, je trouve qu'il y a plus de respect mais ça a été dur. »



« MES CHÈVRES ET MA PETITE ENTREPRISE » – Marion Coulombel, éleveuse de chèvres et fromagère à Ailly-sur-Noye dans la Somme.

« Ce qui m'anime depuis toujours, c'est l'esprit d'entreprendre et j'ai soif d'indépendance. Je me considère davantage cheffe d'entreprise qu'agricultrice. Je suis à la fois éleveuse, juriste, comptable, manager d'équipe, commerciale et communicante. »



« MES GRAINES, MON EXPLOITATION FAMILIALE »

Marie-Laure Savouré, agricultrice à Nogent-sur-Seine dans l'Aube.

« J'aime beaucoup les cultures qui changent. Ce sont souvent les femmes qui portent la recherche de diversification. Elles ont besoin de faire leur place, d'apporter quelque chose sur l'exploitation. Elles cherchent l'échange via les circuits courts. »



« MES VIGNES, MA FIERTÉ, MON INDÉPENDANCE »

Cindy Capela, vigneronne à Lansac dans les Pyrénées-Orientales.

« Nous avons regroupé toutes les femmes de la cave de Trémoine pour faire une cuvée des vigneronnes, la cuvée L. C'est un projet que nous avons mis en place avec David, notre directeur. Cela valorise le travail que l'on fait. Nous savons maintenant que nous avons notre place dans cette cave. »



À l'occasion de la Journée internationale des femmes rurales, le 15 octobre, plusieurs administratrices ayant participé à l'élaboration du Livre blanc et Jean-François Fruttero, président de la MSA, ont remis les 15 propositions à Françoise Gatel, ministre déléguée, chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat, et en présence d'Annick Billon, sénatrice de Vendée, ancienne présidente de la délégation aux Droits des femmes au Sénat.

© COMSA

La MSA fait 15 propositions

UN ENGAGEMENT POUR LES FEMMES

Annie Aublanc, Nathalie Chauchard, Sabine Delbosco-Naudan, Anne Gautier, Patricia Saget-Castex, Marie-Claude Salignon. Six femmes, six administratrices de la Caisse centrale de la MSA. Salariées, exploitantes, cheffes d'entreprise, elles ont partagé leurs expériences, analyses, remarques et propositions. Grâce à leurs contributions, la MSA a élaboré le Livre blanc « 15 propositions pour lever les freins à l'exercice des métiers agricoles par les femmes ».

Elles sont nombreuses à épouser la profession. 688 421 salariées et 118 841 non-salariées⁽¹⁾ exercent ce « métier d'homme », comme on l'entend encore trop souvent. Un agriculteur sur trois est une agricultrice et près de quatre salariés agricoles sur dix sont des femmes. De 8 % en 1970, la part des cheffes d'exploitation est passé à 34 % aujourd'hui. D'ailleurs, dans les métiers de la production, 37 % d'entre elles sont issues d'une reconversion. « On s'aperçoit que les femmes qui sont cheffes d'exploitation

le deviennent pour beaucoup après une reconversion, constate Anne Gautier, elle-même cheffe d'exploitation, présidente de la MSA de Maine-et-Loire et vice-présidente du Conseil central de la MSA. Il faut capitaliser sur elles pour le renouvellement des générations et pour inventer l'agriculture de demain. Leur vision et leur engagement apportent un regard indispensable et complémentaire à celui des hommes. »

Elles sont « le visage et l'avenir de la profession agricole », affirme Jean-François Fruttero, président

de la MSA. Il est vrai que du chemin a été parcouru depuis 1967, quand les agricultrices étaient obligées de manifester pour obtenir un statut. Il a été jalonné en 1980 par la création du statut de coexploitante permettant à la conjointe d'obtenir des droits dans la gestion de l'exploitation, en 1999 par la création de celui de conjoint collaborateur, dès 2004 par des campagnes de prévention pour la santé des femmes organisées par la MSA ou en 2019 par la facilitation d'un congé maternité plus juste. Pourtant, 87 % d'entre elles ressentent toujours un manque de reconnaissance de leur travail. Et 83 % constatent des inégalités entre les femmes et les hommes.

Cinq freins à l'exercice du métier

De la prévention santé à l'engagement, en passant par l'accompagnement social, la famille, l'installation ou la santé-sécurité au travail, la MSA, forte de son guichet unique, est présente à toutes les étapes de la vie de ses adhérentes. C'est pourquoi, en tant qu'organisme de protection sociale, elle souhaite, comme le rappelle Jean-François Fruttero : « S'engager, tout particulièrement pour chacune d'entre elles, afin de proposer des solutions qui leur permettent de pouvoir travailler la terre et le vivant avec la même reconnaissance sociale, économique et citoyenne que les hommes ». Des solutions que l'on retrouve sous

forme de propositions et qui constituent le Livre blanc « 15 propositions pour lever les freins à l'exercice des métiers agricoles par les femmes ».

Elle a ainsi identifié cinq freins à l'exercice des métiers agricoles par les femmes : le statut des agricultrices, les imprévus liés à la vie de famille, les besoins spécifiques en santé, l'accessibilité du travail agricole et les constructions sociétales autour des métiers à responsabilités. Donner un statut à chaque femme qui exerce un métier agricole est une priorité pour Annie Aublanc, retraitée, ancienne directrice d'agence au Crédit agricole Charente-Périgord en Dordogne, administratrice de la MSA Dordogne, Lot-et-Garonne et administratrice du Conseil central de la MSA. « En tant qu'administratrices de la MSA, nous devons par exemple interpeller les femmes sans statut. Sans les mettre en cause, nous devons leur expliquer la nécessité de rejoindre un orga-

nisme de protection sociale pour se protéger contre les multiples risques sociaux auxquels elles peuvent être confrontées. » Car sans statut, impossible de préparer sa retraite, prétendre à la prime d'activité ou à une pension d'invalidité en cas d'inaptitude totale ou partielle au travail.

Du social, de la santé et des responsabilités

Développer un réseau de soutien en direction des femmes victimes de violence, leur permettre de recourir au service de remplacement au-delà des 35 heures hebdomadaires et proposer une offre de garde aussi développée et abordable qu'en milieu urbain sont les trois propositions qui visent à créer les conditions pour concilier vie professionnelle et vie personnelle. « Les métiers de l'agriculture sont atypiques par leur isolement fréquent, les horaires

de travail décalés et irréguliers, précise Nathalie Chauchard, cheffe d'exploitation, éleveuse ovin lait en agriculture biologique à Vezins-de-Levezou en Aveyron, administratrice de la MSA Midi-Pyrénées Nord, administratrice du Conseil central de la MSA. Pour toutes les femmes du monde agricole, le maintien des services aux familles et du lien social est fondamental afin de permettre l'équilibre entre leurs vies familiale et professionnelle. »

Il est également primordial de répondre à leurs besoins de santé spécifiques. Pour cela, Marie-Claude Salignon, cheffe d'exploitation agricole productrice de cerises, raisin de table et raisin de cuve en AOP Ventoux dans le Vaucluse à Malemort-du-Comtat, présidente de la MSA Alpes-Vaucluse, administratrice du Conseil central de la MSA, considère qu'il est : « Nécessaire d'accroître les connaissances du public, notamment les femmes isolées, dans l'objectif »

Qui sont-elles ?

ORIGINE



INÉGALITÉS DE GENRE



DÉFIS ET PRÉOCCUPATIONS



PERSPECTIVES



Sondage MSA – Institut Vérian réalisé du 2 au 16 janvier 2024 sur un panel de 1020 femmes représentatives des métiers de la production agricole.

msa.fr

» de convaincre de l'intérêt individuel et collectif d'une prévention en santé, par exemple par la vaccination ou le suivi gynécologique ». Les visites systématiques facilitées chez le gynécologue, des visites spécifiques pendant la grossesse ou un congé en cas de maladie grave chez l'enfant sont ainsi suggérés par la MSA. Les deux autres chevaux de bataille de ce Livre blanc concernent le manque de représentativité et de prise en compte des besoins des femmes en agriculture. « *Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à considérer ne pas disposer de moyens suffisants pour effectuer un travail de qualité. Cela est en grande partie dû au matériel inadapté [...]. Les exemples d'inadéquation du matériel pour les femmes sont aussi divers que les métiers agricoles* », souligne Patricia Saget-Castex, conseillère clientèle particuliers au Crédit agricole à Toulouse, en Haute-Garonne, première vice-présidente de la MSA Midi-Pyrénées Sud, administratrice du Conseil central de la MSA. Pourtant, obtenir une parité dans les commissions d'homologation du matériel pour intégrer de nouveaux critères (morphologie, poids du matériel...) leur éviterait bien des douleurs.

Malheureusement, dans ce domaine comme dans celui de la prise de responsabilités professionnelles et sociales, Sabine Delbosc-Naudan, cheffe d'exploitation, éleveuse bovin viande à Lassouts en Aveyron, administratrice à la MSA Midi-Pyrénées Nord, vice-présidente du Conseil central de la MSA, déplore le fait que : « *Trop peu de femmes salariées agricoles ou cheffes d'exploitation osent s'investir dans les instances agricoles car elles ne se sentent pas légitimes. La gestion des tâches familiales, en plus de l'activité professionnelle, sont un frein majeur à la prise de responsabilité.* » Un frein qui pourrait être levé par des mesures comme la mise en place des modules de formation « égalité femmes-hommes » dans les enseignements agricoles ou le développement des services de remplacement « vie de famille » pouvant aussi servir pour les gardes d'enfants pour les femmes qui souhaitent avoir un engagement citoyen.

Frédéric Fromentin

(1) Étude MSA-Vérian, « Les femmes dans le monde agricole », janvier 2024.

Femmes en agriculture

LES PROPOSITIONS DE LA MSA

Proposition 1 - Engager des campagnes de communication pour sensibiliser à l'importance d'avoir un statut pour les femmes et les conséquences fortes de l'absence de celui-ci.

Proposition 2 - Proposer systématiquement un rendez-vous aux personnes concernées par la limitation du statut de conjoint collaborateur à cinq ans pour définir avec elles le statut vers lequel basculer.

Proposition 3 - Développer un réseau de soutien et une communication spécifique en direction des femmes victimes de violence, vivant dans les territoires ruraux.

Proposition 4 - Permettre un recours au service de remplacement au-delà des 35 heures hebdomadaires.

Proposition 5 - Proposer une offre de garde en milieu rural aussi développée et abordable qu'en milieu urbain, avec une prise en charge financière plus élevée pour les familles monoparentales.

Proposition 6 - Renforcer l'aide au répit en proposant un congé en cas de maladie grave chez l'enfant.

Proposition 7 - Faciliter une visite systématique chez le gynécologue ou la sage-femme, aux âges clés de la vie, pour les femmes du monde agricole afin de relancer le suivi et leur permettre de bénéficier des actions de prévention et de dépistage, de suivi de la grossesse et de la prise en charge de la ménopause. Par exemple, en développant et en soutenant les initiatives de consultations de gynécologues itinérantes.

Proposition 8 - Mettre en place des visites spécifiques, pendant la grossesse et lors de l'accueil du jeune enfant, pour les femmes salariées et non-salariées qui manipulent des produits spécifiques et subissant des conditions de travail avec usure professionnelle.

Proposition 9 - Obtenir une parité dans les commissions d'homologation du matériel pour intégrer de nouveaux critères (morphologie, poids du matériel...).



Proposition 10 - Favoriser la mise en place d'une organisation du travail qui contribue à la bonne santé physique et mentale en développant la prévention primaire des TMS/TPS au travers, notamment, de formations « gestes et postures » visant à prévenir les accidents du travail. Plusieurs applications pourront être développées : viticulture, manutention, taille des vignes et des arbres, traite et manipulation des bovins, tâches administratives, etc.

Proposition 11 - Favoriser l'engagement de toutes et de tous en mettant en place des modules de formation « égalité femmes-hommes » dans les enseignements agricoles et dans les futures « France services agriculture » au moment de l'installation.

Proposition 12 - Développer des services de remplacement « vie de famille » qui puissent aussi servir pour les gardes d'enfants, afin de libérer du temps aux femmes souhaitant avoir un engagement citoyen.

Proposition 13 - Créer des avantages fiscaux ou des dérogations fiscales quand les femmes s'engagent – notamment pour les familles monoparentales.

Proposition 14 - Faciliter le recours à l'aide à domicile pour toutes les femmes qui en ont besoin.

Proposition 15 - Assurer une représentation paritaire lors des élections MSA analogue à celles des chambres d'agriculture : chaque liste comportant au moins un candidat de chaque sexe par tranche de trois candidats.

Les organisations professionnelles agricoles pourraient s'inscrire dans la même dynamique.



Marie Rousseau, diététicienne à Pocé-sur-Cisse, a conseillé les visiteurs sur les bienfaits d'une alimentation saine.

© Simon Playoult/Le Bimsa

 Ruralité

Changer le regard sur la SANTÉ DES FEMMES

Octobre rose a donné lieu à une multitude d'événements à travers la France pour promouvoir le dépistage du cancer du sein. Comme à Valençay, dans l'Indre, où une journée dédiée aux femmes a rassemblé professionnels de santé et du bien-être.

Le département de l'Indre est l'un des plus touchés par la désertification médicale, avec son voisin le Cher. La MSA Berry-Touraine a donc choisi la commune rurale de Valençay pour organiser sa journée « Seinplement femme », en partenariat avec la Communauté professionnelle territoriale de santé de Boischaud Nord. Objectif : sensibiliser et convaincre afin de lever les freins au dépistage.

Rassembler

« Dans notre territoire rural, nous n'avons pas tous les jours l'occasion d'avoir autant de spécialistes réunis en un même lieu, réagissent Nelly Vernet, et son amie Véronique. C'est l'occasion de faire un point sur sa santé et d'obtenir des conseils. » Comme ces Berrichonnes,

près de 200 personnes se sont rendues à l'espace Gâtines (structure France services) le 1^{er} octobre pour s'informer et être accompagnées dans leurs démarches. « L'offre de santé est en effet tendue dans notre secteur, des journées comme celles-ci permettent à la fois de maintenir le lien social et faire de la prévention », souligne Louissette Aazonfack, assistante sociale à la MSA. « Il est essentiel de venir à la rencontre de la population, explique Magali Gobin, chargée de prévention et de santé publique au Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC). Pour faire connaître les signes d'alerte et les bons réflexes, comme les gestes d'auto-palpation, mais aussi pour rappeler l'importance du dépistage⁽¹⁾ ».

« Ce dernier est parfois plus compliqué à réaliser pour les patientes vivant loin des hôpitaux, poursuit Sonia Martoglio-Blaise, infirmière libérale

à Mézières-en-Brenne, présente pour pratiquer des examens. Nous devons nous mobiliser pour faire en sorte d'éviter tout retard de diagnostic lié à l'éloignement géographique, et les répercussions qui peuvent s'en suivre. »

Limiter les risques

Ce forum ouvert à tous avait également pour vocation d'aider les femmes à prendre leur santé en main afin de mieux prévenir les maladies chroniques en adoptant des comportements plus sains au quotidien. « Parmi les facteurs de risque connus du cancer du sein, outre la consommation d'alcool et le tabagisme, le surpoids et le manque d'activité physique sont identifiés, note Marie Rousseau, diététicienne à Pocé-sur-Cisse. Généralement, les personnes manquent d'idées pour changer leurs habitudes alimentaires. L'important est de comprendre les usages des produits et l'enjeu de prendre des repas équilibrés. » Ainsi, plusieurs Valencéennes ont organisé un marché lors de cette journée imaginée par la MSA pour mettre en avant les produits locaux auprès des consommateurs. Ostéopathe, kinésithérapeute, réflexologue et autres spécialistes du bien-être étaient présents pour choyer les participantes. Avec plus de 61 000 cas détectés chaque année, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent en France.

Simon Playoult

(1) Les femmes de 50 à 74 ans sont invitées à bénéficier gratuitement tous les deux ans d'une mammographie de dépistage afin de détecter au plus tôt une éventuelle anomalie ou un cancer, avant l'apparition de symptômes.



En partenariat avec la MSA Berry-Touraine, quatre enfants de l'Accueil jeunes Écuillé-Valençay ont pu rencontrer des agricultrices du territoire et immortaliser ce moment à la ferme en photos sur : lebimsa.fr



© MSA Alpes du Nord

Chaque espace France services dispose de deux agents formés sur les thématiques suivantes : état civil et famille, emploi, retraite, formation, justice, prévention santé, budget, courrier, logement et mobilité.

France services

Le retour des services publics DE PROXIMITÉ

Lancé en 2019, le programme France services, piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, dont la MSA est partie prenante, vise à garantir à chaque concitoyen un accès aux services publics du quotidien, à moins de 30 minutes du domicile. Cinq ans après, la mission semble proche de l'objectif. Et c'est la Cour des comptes qui l'affirme.

Signe fort, le 12 septembre dernier, Michel Barnier a réservé son premier déplacement en province en tant que Premier ministre à la France services d'Entrelacs, en Savoie, réaffirmant l'importance de rapprocher les services publics des citoyens. Encourager ce qui fonctionne bien, c'est ce qui ressort du rapport⁽¹⁾ de la Cour des comptes sur le programme France services, remis début septembre. Chargés d'évaluer si la nature et la qualité de l'offre répondent aux besoins des usagers, les enquêteurs du palais Cambon sont formels : le dispositif contribue à réduire le non-recours des personnes à leurs droits et participe à réduire le sentiment d'abandon et les fractures territoriales.

France services permet d'effectuer, dans un seul lieu, en proximité, des démarches relevant de diverses administrations. Onze opérateurs

nationaux ont intégré le dispositif : la MSA, La Poste, France Travail, l'assurance maladie, l'assurance vieillesse, les allocations familiales, les ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, la Direction générale des finances publiques et l'agence nationale de l'habitat et France Titres (ex-Agence nationale des titres sécurisés). Une expérimentation avec l'Urssaf, à destination des employeurs, a également démarré en octobre dans 19 départements. Une offre de services de base est proposée sur de nombreux thèmes : formation, emploi, retraite, justice, prévention santé, budget, état civil et famille, courrier, logement et mobilité. Au-delà, des partenariats locaux peuvent être développés en fonction des besoins.

D'après le rapport d'évaluation, « La satisfaction des usagers des espaces France services dépasse les 90 %. Elle traduit tout autant la capacité du

réseau à répondre aux besoins formels des usagers, que son aptitude à les écouter et à les accompagner dans le cadre d'une relation directe et personnalisée. » Ce rapport de confiance qui s'établit entre les plus de 7 000 agents polyvalents spécialement formés et la population (lire p.17) participe à la forte adhésion. Le nombre de demandes traitées augmente de manière constante depuis le lancement, atteignant près de 9 millions pour l'année 2023, contre 1,17 million en 2020. Parmi elles, 83 % concernent les démarches en ligne.

3 000 d'ici 2027

Majoritairement implantées en milieu rural et portées par des collectivités locales, ces structures répondant aux besoins des habitants correspondent parfaitement aux valeurs défendues par la MSA. C'est donc naturellement qu'elle a intégré le programme dès sa création. Elle participe à trois niveaux : en tant qu'opératrice, porteuse de structures et animatrice. Aujourd'hui, l'institution porte ou co-porte 84 structures, dont 19 itinérantes. La dernière en date, à Joinville, en Haute-Marne, a été labellisée le 1^{er} juillet et est portée par la MSA Sud Champagne. Elle assure également l'animation du réseau dans 10 départements et contribue à la formation initiale et continue des conseillers.

Dans ses conclusions, la Cour des comptes souligne l'importance de renforcer le soutien du dispositif afin de pérenniser cette réussite dans la durée. Elle note également le besoin de parfaire sa notoriété auprès du grand public : en effet, 53 % des personnes interrogées ont connu France services via le bouche-à-oreille, et la même proportion ne connaît pas les accompagnements qui y sont proposés. Avec 2 882 structures aujourd'hui, l'objectif visé par l'État d'atteindre le nombre de 3 000 d'ici 2027 est déjà bien avancé, signe que les habitants attendaient de pied ferme le retour des services publics près de chez eux.

Marie Molinaro

(1) disponible sur : ccomptes.fr



Au plus près des besoins

DES HABITANTS

Dans l'Isère, la MSA Alpes du Nord a lancé en 2022 un bus France services qui se déplace dans six municipalités de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, ainsi qu'à Viriville et Saint-Siméon-de-Bressieux. Sur ce territoire rural et agricole, les habitants l'ont accueilli à bras ouverts.

« **J**e n'arrivais pas à me connecter sur le site de la MSA. À mon âge, c'est assez complexe ! » Grâce à la conseillère France services, Marie-Claude, 76 ans, nouvelle habitante de Roussillon, commune limitrophe de Saint-Maurice-l'Exil où le bus fait escale ce 18 octobre, a pu créer son compte privé. Déclaration d'impôts, retraite, aide à l'autonomie ou aux adultes handicapés, impression de documents... Angélique et Nadège, les deux agents du bus Bièvre Isère réalisent en moyenne 30 accompagnements par jour. « C'est pratique, ça rend bien service et elles sont très gentilles, renchérit Yolande, venue modifier sa déclaration d'impôts. J'avais peur de me tromper alors je suis venue demander de l'aide. »

Premier niveau d'accueil

« Il y a toujours du monde, témoigne Nadège Roux. Et puis on tisse un lien avec les usagers, certains se confient à nous sur leurs difficultés. Des producteurs nous apportent parfois des petits cadeaux comme des caquettes de pommes ! » Il faut dire que les deux conseillères se plient en quatre pour aider leurs visiteurs, allant parfois au-delà de leur mission. « La plaine de la Bièvre, au sud de Vienne, est un territoire rural et agricole éloigné de la préfecture, en extrémité de département, avec une population précaire qui a un important besoin de services publics », explique Pauline Brenier, sous-directrice, en charge de la relation adhérent à la MSA Alpes

En chiffres

2 882 France services
(antennes comprises, chiffre octobre 2024)

100 % à moins
de 30 minutes de transport



À l'occasion des journées France services du 7 au 19 octobre, le bus Bièvre Isère a organisé une journée portes ouvertes à Saint-Maurice-l'Exil le 18 octobre.

du Nord. Comme cet ouvrier agricole à la retraite, d'origine tunisienne, venu faire sa demande de complémentaire santé solidaire car il ne peut plus payer sa mutuelle. Le bus permet ainsi de répondre à ce besoin de manière adaptée. « C'est un mécanisme souple, qui apporte le service au plus près des habitants, ajoute Fabien Champarnaud, directeur général de la caisse. C'est un enjeu important, nous souhaitons qu'elles deviennent vraiment le premier niveau d'accueil physique de la MSA. Nous sommes très attentifs à bien former les agents sur les problématiques du régime agricole, afin de répondre aux demandes des adhérents et de bien les orienter si besoin. Ce premier niveau de contact est extrêmement précieux, notamment pour faciliter l'accompagnement à la dématérialisation. »

« Je vois beaucoup de personnes âgées pour qui le numérique est angoissant, confirme Susie Bruyère, assistante sociale à la MSA. Après leur passage en espace France services, ils sont plus rassurés. On voit vraiment la différence avec les communes où il n'y a pas de structure. » Avec ses 84 France services dans toute la France, la MSA a réalisé 321 000 accompagnements en 2023, soit une augmentation de 27 % en un an. Participant ainsi au maillage territorial et au renforcement de l'accès de tous aux services publics.

Marie Molinario

Visite ministérielle dans l'Oise



Le 10 octobre, Guillaume Kasbarian, ministre de la Fonction publique, de la Simplification et de la Transformation de l'action publique, a visité la France Services de Lamorlaye, l'une des cinq portées par la MSA Picardie, en présence des acteurs locaux, dont le député Éric Woerth et la sous-préfète Noura Kihal-Flegeau, ainsi que de Thierry Manten, 1^{er} vice-président de la caisse et de la CCMSA, et de Stéphane Antigny, directeur délégué aux opérations de la CCMSA.

Le ministre a longuement échangé avec les deux agents en poste, qui ont réalisé près de 2 000 accompagnements depuis l'ouverture de la structure en juin 2023.



Photos : Coline Lucas / Le Bimsa



Réinsertion

LA FERME AVANT LA LIBERTÉ

Après la prison, une lueur d'espoir. La ferme Emmaüs-Maisoncelle, lauréate du programme Inclusion et ruralité de la MSA, accueille dans la Vienne des détenus en fin de peine pour faciliter leur réinsertion à la sortie de prison. Reportage.

Dans le hameau de Maisoncelle, à Lusignan dans la Vienne, au détour d'un petit chemin de campagne, une ferme rénovée se dessine sous une pluie battante. Devant les champs de légumes et les serres, des ouvriers agricoles bravent les intempéries. L'un pousse une brouette, un autre s'occupe de la taille des tomates. Plus loin, l'œil du visiteur découvre des ateliers et même un enclos à poules. Une activité agricole qui pourrait sembler classique, mais un petit détail nous indique que nous entrons dans l'enceinte d'une exploitation pas tout à fait comme les autres : un autocollant « Emmaüs-Maisoncelle » est apposé sur la boîte aux lettres. C'est le nom du projet lancé en 2020 par Bruno Vautherin, le fondateur et directeur de la structure. Les quatre

salariés présents travaillent en fait à leur retour dans la société. Car cette ferme est une structure de réinsertion, destinée à accueillir des personnes en fin de peine et qui bénéficient d'un aménagement : le placement à l'extérieur. Ils rejoignent le projet volontairement, sur dossier. Après un entretien avec le directeur pour connaître leurs motivations, l'équipe évalue la capacité de la personne à rejoindre la ferme puis lui propose une immersion. C'est ensuite l'administration pénitentiaire qui valide ou non le projet.

Cette initiative est lauréate de la deuxième édition de l'appel à projets Inclusion et ruralité 2024, créé par la MSA (lire encadré). Soutenu par le réseau Emmaüs, il propose une production diversifiée de maraîchage sur 2 hectares, dont 1 800 m² sous serre en agriculture biologique. Les légumes sont ensuite vendus en circuit-court

(vente directe, restauration collective et magasins). En France, le taux de récidive dans les cinq ans après la sortie de prison est de 60 %. La structure souhaite donc favoriser un accompagnement de qualité. Il y a un « manque criant d'alternatives à l'incarcération et de dispositifs pour préparer la vie après la prison », note Bruno Vautherin. En Nouvelle-Aquitaine, il n'existait d'ailleurs aucune structure capable d'accueillir des hommes dans le cadre du placement extérieur. Pour les détenus qui mettent un pied (ou une botte) sur l'exploitation, c'est l'espoir d'un avenir et une occasion de préparer leur retour à la liberté.

Renouer avec la société

Au-delà de l'activité agricole réalisée sur ce lieu, c'est donc bel et bien une réinsertion sociale qui est en jeu ici. « 60 % de nos résidents et salariés voisins⁽¹⁾ rebondissent vers un emploi stable ou une formation », note le directeur. La ferme a la capacité d'accueillir quatre à huit résidents qui vivent en communauté. Des chambres individuelles sont à disposition ainsi que des espaces communs. Après avoir passé



Plus d'infos sur :
inclusion-ruralite.msa.fr



1 Des personnes détenues viennent terminer leur peine à la ferme, juste avant le retour à la liberté.

2 « Au niveau sociétal, on a tout intérêt à développer ce genre d'initiatives », explique Bruno Vautherin, fondateur de la ferme Emmaüs-Maisoncelle.

3 Les résidents sont embauchés en Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), de 6 à 18 mois. Ce cadre est basé sur la responsabilisation et la confiance pour construire un nouveau projet de vie et préparer leur retour dans la société.

4 La ferme produit des légumes en agriculture biologique revendus ensuite en circuit-court ou pour des collectivités.

en moyenne 11 ans derrière les barreaux, le retour à la vie « ordinaire » peut être compliqué pour ces détenus. « Il faut apprendre à habiter ensemble, témoigne Bruno Vautherin. Le midi, tout le monde prépare les repas. On a fait le choix de privilégier une alimentation végétarienne, les légumes viennent à 100 % de la ferme et le reste des produits sont bios et locaux. » Le soir et le week-end, ils cuisinent ce qu'ils veulent. « Il n'y a pas de hiérarchie, on met des choses en place pour que la cohabitation se passe au mieux », explique-t-il également. Les résidents sont aussi amenés à se responsabiliser. Ils contribuent par exemple au loyer. Avec un Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) de 26 heures par semaine, ils peuvent faire (presque) ce qu'ils veulent de leur temps libre, tout en respectant des horaires et un secteur géographique défini. Car ici, pas de barreaux, c'est aux détenus de respecter les règles. Ils ont ainsi le temps d'effectuer des démarches,

de préparer l'après. Mais ils font aussi du sport, leurs courses, comme toute personne libre.

Ils sont invités à partager la vie locale avec les salariés et les bénévoles. « Le projet aurait pu susciter des craintes ou des oppositions, mais il a été plutôt bien accueilli », souligne le directeur.

Et ce ne sont pas les habitants du coin qui vous diront le contraire. En tout cas, pas les quelque 200 personnes venues profiter de la journée « Fête à Maisoncelle » organisée sur le terrain en septembre. Preuve qu'un tel projet peut s'intégrer dans la vie d'un territoire. Au cœur d'un tissu associatif local dynamique, les résidents s'engagent même dans des associations alentours : certains s'investissent à la recyclerie du coin, d'autres dans des événements musicaux, ou encore

dans des associations. Des bénévoles viennent épauler le travail des quatre permanents qui encadrent le travail des détenus. Transports, maintenance, activités... ils sont 30 à 40 à se mobiliser pour donner un coup de main.

Par la suite, un projet de construction de studios permettra de proposer des logements plus pérennes. « On avance avec eux sur leur projet de sortie mais une autre difficulté pour les détenus qui sortent de prison est de trouver un logement, se félicite Bruno Vautherin. On veut trouver des solutions pour leur éviter de se retrouver sans domicile. »

Coline Lucas

(1) La ferme implique également des habitants du territoire éloignés de l'emploi et éligibles aux dispositifs d'insertion par l'activité économique.

Inclusion et ruralité, un programme aux 1 000 facettes

La deuxième édition de l'appel à projets « Inclusion et ruralité », lancé par la MSA, vise à accompagner le développement de nouvelles activités d'insertion adaptées aux réalités rurales. Il accompagne sur trois ans le développement de 35 structures inclusives qui contribuent également à la résilience alimentaire. Parmi elles, 28 sont des ateliers chantiers d'insertion, une est une association intermédiaire, cinq entreprises sont à but d'emploi et une régie de territoire. Les lauréats bénéficient d'un accompagnement territorial, financier et d'un accompagnement à l'évaluation et à la mesure

d'impact social. La mise en place de ce programme répond à quatre enjeux majeurs.

- Agir pour une société plus inclusive et renforcer la réponse aux besoins sociaux des territoires ruraux.
- Consolider les structures existantes de l'insertion par l'activité économique (IAE) afin de renforcer l'offre d'insertion sur le territoire national.
- Soutenir les structures contribuant à la résilience alimentaire des territoires.
- Participer à la dynamisation et au développement économique des territoires ruraux.

Journée nationale des aidants

15 ans de **COMBAT**

Le 6 octobre s'est tenue la 15^e édition de la Journée nationale des aidants. Pour l'occasion, le collectif Je t'aide, partenaire de la MSA, tente de relancer la mobilisation pour les droits de ces 9 à 11 millions de Français qui s'occupent d'un proche.

« **L**es aidants n'ont jamais été aussi visibles et pourtant ils n'ont jamais été autant en danger », estime Corinne Benzekri présidente du collectif Je t'aide, né en 2015 en tant qu'association pour la Journée nationale des aidants. Depuis la création des premières associations en 2003 et la loi de 2005 qui inscrit officiellement le statut et le rôle des aidants, plusieurs étapes clés ont jalonné l'histoire de la mobilisation : lancement en 2010 de la journée, instauration du droit au répit et définition de la notion de proche aidant en 2015, mise en place du congé de proche

aidant en 2017, lancement de la première stratégie nationale en 2019 et de l'allocation journalière du proche aidant un an plus tard. Aujourd'hui, le collectif se questionne : l'aïdance fait-elle face à un plafond de verre ?

Si la reconnaissance a progressé, encore un tiers des aidants s'ignorent. D'autant plus que les situations d'épuisement peuvent cacher une grave détresse. On estime pourtant à 165 milliards d'euros de dépenses évitées par l'État grâce à eux. Un poids non négligeable pour les finances publiques.

Renforcement du soutien aux aidants, formation des professionnels, simplification des démarches... L'association formule 15 propositions dans son plaidoyer 2024 (disponible sur associationjetaide.org). L'occasion également pour la MSA de lancer son nouveau dispositif de prévention santé : les Instants aidants (voir encadré p. 21).

« Heureusement, sur le terrain, les acteurs se mobilisent, souligne Corinne Benzekri. C'est à ce niveau-là, au plus proche des personnes, que les choses bougent réellement. Je crois en la force d'un territoire pour mieux répondre à ces problématiques, à ce pouvoir de mobilisation qui permet de faire avancer la cause. »

Baromètre 2024 : qui sont les aidants ?



54 % de femmes
51 % ont plus de 50 ans
28 % ont entre 15 et 34 ans



47 % aident un parent
23 % sont multi-aidants



58 % exercent une activité professionnelle



53 % aident un proche en situation de **dépendance**
36 % un proche **malade** (maladie grave, chronique, invalidante)
23 % un proche en situation de **handicap**

Baromètre réalisé sur internet par BVA Xsight pour le collectif Je t'aide auprès d'un échantillon de 1 005 Français, dont 257 aidants, complété d'un sur-échantillon de 204 aidants (soit au total 461 aidants) du 11 au 18 juin 2024.

« Tous CONCERNÉS »

Fin septembre, aidants et professionnels du Lot-et-Garonne se sont retrouvés à Casteljaloux lors d'une journée organisée par la MSA et la Carsat. Troisième et dernier volet d'une série de colloques visant à sensibiliser sur le statut de proche aidant et aux aides disponibles pour les accompagner.

« **J**e ne savais pas que j'étais aidant. Quand je m'en suis rendu compte, c'était comme une évidence », lance cet adhérent MSA qui s'occupe de ses parents. « J'ai encore du mal à y croire... On se concentre sur le présent », confie Marie, dont l'époux est touché par une maladie dégénérative. Fatigue émotionnelle et physique, culpabilité, ne pas savoir vers qui se tourner... à Casteljaloux, les voix tremblent et les témoignages forts s'enchaînent.

Autour de deux tables rondes, des échanges enrichissants, de nombreux stands d'informations et un temps théâtral avec la compagnie *Enunseulmot*, le forum organisé par la Carsat Aquitaine et la MSA a réuni 129 participants et 16 partenaires. Depuis 2015, la Carsat et les MSA de Dordogne, Lot et Garonne, Gironde et Sud Aquitaine travaillent sur la question des seniors, notamment dans le cadre d'un appel à projets en direction des aidants. En 2023, l'idée naît d'organiser un événement afin de faire connaître les actions de soutien disponibles et d'encourager le recours aux dispositifs. Deux premiers colloques ont déjà eu lieu à Sainte-Foy-la-Grande, en Gironde, et à Aire-sur-l'Adour, dans les Landes.

« Nous pouvons tous être concernés un jour ou l'autre. C'est un sujet de société que nous avons voulu traiter de manière humaine, dans la réalité du terrain, en réunissant des compétences et des moyens qui permettent d'avancer », ajoute Max Doux, délégué MSA du territoire, qui a participé à l'organisation. En premier lieu, apporter une écoute et déculpabiliser celui qui, bien souvent, part avant la personne qu'il aide. « Être aidant est un second emploi qui peut mener au burn-out, avise Arnaud Rieucros, psychologue. *Troubles du sommeil, épuisement, sentiment de culpabilité... Se tourner vers les structures n'est pas un choix facile mais c'est un premier pas vers des solutions.* »

Anne-Marie, qui s'est occupée pendant sept ans de son mari atteint de la maladie d'Alzheimer témoigne : « La nuit, il déménageait les meubles de la maison, il ne dormait pas et ne supportait pas que je dorme. J'avais vraiment besoin de répit, j'étais 24 heures sur 24 avec lui, je n'en pouvais plus. » Grâce à l'intervention d'auxiliaires de vie, elle a pu s'accorder des moments de repos. En première ligne, les intervenants à domicile sont



Véronique et son beau-père, Robert, portrait sonore. L'artiste et photographe Anthony Bacchetta, de l'association Zone franche, a recueilli les témoignages d'aidants des territoires où se tiennent les colloques afin de partager leur histoire. Pour écouter tous les portraits, rendez-vous sur zonefranche.wixsite.com/zonefranche. Vous souhaitez témoigner ? : 07 82 25 60 37.

un relais d'informations important. « Nous sommes une épaule parfois pour ces personnes, confirme Émilie Marcinkowski, auxiliaire de vie à l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA) de Casteljaloux. *Je me rappelle cette dame qui, pendant deux mois, pleurait énormément. Elle avait besoin de vider son sac, puis elle a repris le dessus.* »

« À la maison de santé de Casteljaloux, on se réunit tous les mois avec les médecins et structures du secteur, continue Coralie Costes, responsable de l'UNA de la ville. *On y parle des situations complexes, on échange sur la prise en charge et comment l'améliorer.* » Premier point d'information pour les aidants : les plateformes de répit. Elles ont pour rôle de conseiller et orienter les personnes vers les solutions existantes sur le territoire. Elles proposent également des formations, des ateliers bien-être, des groupes de paroles ou des séjours aidant/aidé.

« Ce qui me fait du bien, c'est de donner une légitimité à notre rôle d'aidant, comme ce qu'on fait dans ce genre d'événement », soutient cette participante. Pour Jean-Jacques Amyot, psychosociologue spécialiste du vieillissement qui a animé la journée, tout reste encore à construire. « Le statut d'aidant n'a que 10 ans. Nous faisons partie des premières générations à anticiper ce sujet. On découvre à peine l'univers du grand âge et on avance progressivement. »

Marie Molinaro

Un bilan de santé gratuit

Afin de renforcer son dispositif de prévention santé, la MSA lance les Instants aidants. Ce nouveau parcours complet et gratuit a pour but de préserver leur bien-être et leur santé physique et mentale, en favorisant leur retour dans le système de santé. Il s'adresse à tous les proches aidants, sans distinction de pathologie ou d'âge. Grâce à l'accompagnement personnalisé d'un référent infirmier par téléphone, l'aidant pourra faire le point sur sa situation et bénéficier d'une écoute, de conseils et d'orientation vers les dispositifs et associations de son territoire. Il pourra également profiter d'un bilan de santé complet, totalement pris en charge. Pour prendre rendez-vous, appel gratuit depuis la France au : **0805 690 630** (entre 9 et 17 heures du lundi au vendredi).

Plus d'infos sur msa.fr/aidant/prendre-soin-de-vous



Découverte de la filière ovine et initiation à la diététique sont au programme de cette matinée organisée par des élèves du lycée agricole Carmejane dans les Alpes-de-Haute-Provence.

© Frédéric Fromentin / Le Bimsa

Action commune des délégués MSA

Des P'TITS LOUPS dans la bergerie

Près de Digne-les-Bains, trois élèves du lycée agricole Carmejane font découvrir la filière ovine aux écoliers du territoire. Un projet intégré à l'Action commune des délégués de la MSA Alpes-Vaucluse.

Laure Bertrand, diététicienne, Michel Fine, délégué MSA, Justine Quénu, Marie-Hélène Fernandes, Céline Farinotti de la MSA Alpes-Vaucluse et une professeure d'éducation socio-culturelle forment presque une haie d'honneur aux enfants de CE2, CM1 et CM2 de l'école primaire du Chaffaut-Saint-Jurson quand ils posent pied à terre après quelques minutes de bus. Ils sont les bienvenus au lycée agricole Carmejane, installé près de Digne-les-Bains, et ça se voit. Le sourire aux lèvres, trois jeunes femmes en combinaison agricole les prennent aussitôt en charge. Face aux joues rosies par la fraîcheur automnale, elles se présentent : Alyzée Reynaud, Anaïs Feutrier-Hazem et Lohane Barbier, les organisatrices de cette matinée placée sous le signe de la découverte de la filière ovine par les enfants des écoles alentours. C'est dans le cadre de leur Seconde professionnelle en production animale que les trois élèves ont pensé ce moment de partage. Studieuses, cela fait plusieurs mois qu'elles planchent sur le sujet. « Nous avons commencé vers avril-mai. Nous savions que nous aurions cette épreuve cette année, nous avons préféré anticiper ! » Une qualité qui a immédiatement payé puisque cette anticipation a permis de faire concorder leur projet avec l'Action commune

alimentation menée par les élus de la MSA d'Alpes-Vaucluse en octobre. « Les personnes de la MSA étaient en contact avec la directrice adjointe du lycée concernant la semaine du goût. Quand nous avons présenté le projet, elle nous a proposé de le greffer à la démarche de la MSA. »

Arbre des saisons

La MSA a ainsi pu faire d'une pierre deux coups. Elle a, tout d'abord, facilité la mise en place du projet du trio en prenant en charge le transport des écoliers et l'achat du fromage servi lors de la dégustation. Elle a ensuite proposé une animation organisée par une diététicienne, Laure Bertrand, dans le cadre de l'action alimentation portée par les élus dans plus de trente écoles du territoire. Mais revenons-en à nos p'tits loups qui se sont répartis en deux groupes. Le premier s'est rassemblé autour de l'arbre des saisons de Laure Bertrand tandis que le second est monté à la bergerie.

La découverte se déroule autour de quatre ateliers : l'identification, les graines, les différentes races de brebis et la fabrication du fromage. Petit quiz, manipulation d'outils servant à marquer les bêtes, supports visuels et maquettes

d'un des quatre estomacs d'un mouton permettent aux enfants d'apprendre de manière ludique sur les ovins. « Tout l'objet de notre démarche est de favoriser la filière ovine auprès des enfants », explique Anaïs. Ensuite, l'expression « après l'effort, le réconfort » a pris tout son sens. Sitôt les portes de la bergerie ouverte, les p'tits loups se sont rués à l'intérieur. Les encadrants n'ont rien pu faire. Ça a été une débauche de caresses, de bisous, de « Il est trop mignon ! ». Brebis, chien, agneau, tout y est passé !

Pendant ce temps, près de l'arbre des saisons, les bambins, mains écartées et bout des pouces joints, montrent à Laure qu'ils ont compris comment mesurer leur besoin en pain pour le petit-déjeuner. « Est-ce que ton estomac a des dents ? » répond-elle ensuite, tout sourire, à l'un d'entre eux quand il demande pourquoi il est important de bien mâcher. L'idée fait d'abord rire la petite assemblée puis la discussion s'amorce. Certains racontent avec envie comment, eux, ils font. La diététicienne en profite pour rebondir et faire passer son message. Après les préconisations sur le repas le plus important de la journée, le petit-déjeuner, les élèves ont pu se dégourdir les jambes autour de l'arbre. Et la présentation du fruit ou du légume qu'ils devaient placer à son pied selon la saison s'est vite transformée en petit défilé. On apprend tellement mieux en s'amusant ! Mais s'il y a bien une chose sur laquelle ces enfants ne rigolent pas, c'est le fromage. Une frénésie similaire à celle constatée lors de l'ouverture des portes de la bergerie s'est déroulée lorsque les mots « La dégustation de fromages est ouverte ! » ont été prononcés. Fromages de brebis, Comté, fromages de chèvre, les mains se tendent, les bouches enfourment. Quand la meute quitte la table, il ne reste que des miettes et des réactions. « Que c'est bon ! »

Frédéric Fromentin



Retrouvez les temps forts de l'action commune sur : elusterritoires.msa.fr



Nos **solutions** pour faire face aux crises agricoles

Face aux crises agricoles actuelles, vous pouvez rencontrer des difficultés importantes. **La MSA a des solutions pour y faire face** : aides financières, accès aux prestations sociales, soutien psychologique...

Rendez-vous sur

msa.fr



L'essentiel & plus encore



Listes électorales

Êtes-vous BIEN INSCRITS ?



Du 5 au 16 mai 2025, les adhérents de la MSA seront invités à élire leurs nouveaux délégués pour un mandat de cinq ans. Ces élections permettent aux adhérents de choisir leurs représentants, qui porteront leur voix et défendront leurs intérêts. Jusqu'au 27 décembre de cette année, il est essentiel de vérifier son inscription sur la liste électorale afin de pouvoir participer au vote.



© Élections MSA 2025

Il est recommandé de vérifier sur le site internet de sa caisse de MSA si vous êtes inscrits sur la liste électorale et dans le bon collège.

conseillé d'éviter l'usage d'accents ou de caractères spéciaux dans les champs de recherche pour garantir de meilleurs résultats.

Jusqu'au 27 décembre

En cas d'erreur sur la liste électorale, les adhérents ont jusqu'au 27 décembre 2024 pour demander la modification de leurs informations. Il est également possible de demander l'inscription sur la liste si son nom n'apparaît pas. Ces demandes doivent être adressées au président du Conseil d'administration de sa caisse de MSA, via e-mail, courrier postal adressé au service Élections ou déposé en caisse.

Les élections de 2025 sont l'occasion pour les adhérents de s'impliquer activement dans la vie démocratique de la MSA et de contribuer aux décisions concernant la protection sociale agricole. Elles constituent une étape essentielle pour l'avenir du régime, permettant de renforcer les actions de solidarité et d'améliorer la réponse aux besoins des adhérents.

Les listes électorales provisoires sont disponibles sur le site web de chaque caisse de MSA et peuvent être consultées dans leurs locaux.

Les adhérents (actifs, inactifs et entreprises) doivent s'assurer d'être inscrits dans le collège correspondant à leur situation :

- 1^{er} collège : exploitants agricoles ;
- 2^e collège : salariés agricoles ;
- 3^e collège : employeurs de main-d'œuvre agricole.

Il est possible de vérifier son inscription en ligne en fournissant des informations telles que son nom, son prénom, son collège, son département ou son code postal. Il est

Pour voter, il faut⁽¹⁾ :



Relever
du régime agricole



Avoir
au moins 16 ans



Habiter en France
métropolitaine



Jouir de ses
droits civiques



Être à jour
du paiement
de ses cotisations

(1) : conditions au 1^{er} avril 2024.

Alexandre Roger



Pour en savoir plus sur le processus électoral et les modalités de vote :
elections2025.msa.fr



VINCENT BERTRAND, figure du mutualisme

Les épreuves de la vie n'ont pas freiné son engagement envers le monde agricole, au contraire. Administrateur de la MSA Marne Ardennes Meuse, agriculteur et maire de Bouvellemont dans les Ardennes, Vincent Bertrand se bat pour la ruralité qui l'a forgé.

« **S**olidarité », « entraide », « réactivité ». Ces mots reviennent maintes fois au cours d'une discussion avec Vincent Bertrand. Lorsqu'il évoque son parcours personnel et de délégué MSA, riche en rencontres comme en projets, l'Ardennais incarne les valeurs du mutualisme.

Installé sur la ferme familiale depuis plus de 30 ans, Vincent Bertrand est un agriculteur investi. Maire de Bouvellemont, commune des Crêtes Préardennaises de 129 habitants, comme l'étaient son père et son grand-père avant lui, il a à cœur d'œuvrer en faveur du territoire. « Je prends toujours du plaisir à aller sur le terrain, à collaborer avec les acteurs, à faire bouger les choses. Jamais je ne vais à un rendez-vous à reculons. »

Porte-parole

Victime d'un accident du travail en 2009 – électrisé dans un champ suite à un passage trop proche d'une ligne à haute tension, l'agriculteur perd l'usage de ses jambes – Vincent Bertrand « découvre la MSA différemment » à ce moment-là grâce notamment à l'accompagnement qu'il reçoit. « Si tout n'a pas été simple au départ, j'ai rapidement décidé de parler de ce que j'ai vécu, de témoigner tout en faisant de la prévention auprès du public et des lycées. » Devenu porte-parole presque sans le savoir, mû par sa volonté de partager son expérience et d'aider les autres, il réalise un premier mandat d'élu entre 2015 et 2020 qui lui permet de multiplier les actions et interventions sur les risques, puis devient vice-président du collège des exploitants agricoles de la MSA Marne Ardennes Meuse (mandat en cours).

En plus de son travail sur l'exploitation (une centaine d'hectares, orientée en grandes cultures), l'administrateur de 54 ans s'engage pleinement à l'échelon local. « Nous formons une bonne équipe, c'est très intéressant. L'harmonie qui existe entre les différents collèges (ndlr : salariés, exploitants et employeurs de main-d'œuvre) est une force. On se dit les



© Sport Ville de Charleville-Mézières

L'agriculteur fait partie de l'équipe de basket fauteuil de Charleville-Mézières.

choses clairement et on avance avec transparence. En ce sens, il est important de pérenniser le modèle du régime agricole. » Vincent Bertrand anime également l'Action commune et a œuvré dans ce cadre au nettoyage du lac des Vieilles Forges cet automne (lire en page 5). À l'écoute du monde rural, il s'implique bénévolement au sein du réseau Sentinelles, dispositif de lutte contre le mal-être en milieu agricole. « Notre métier est trop fortement impacté. Avec les diverses crises que traverse l'agriculture, nous nous devons d'être attentifs et réactifs face aux situations de fragilité. Il faut se montrer à l'écoute pour accompagner et orienter les personnes qui en ont besoin. » La main tendue du combattant Vincent Bertrand.

Simon Playoult

On se dit presque tout

Qu'est-ce qui vous motive pour démarrer la journée ?

Après ce que j'ai vécu, les bonheurs simples de la vie me suffisent : le chant des oiseaux, les premiers rayons du soleil, le changement des saisons...

Que sont devenus vos rêves d'enfant ?

Ils se sont un peu transformés suite à mon accident, mais pas envolés. Aujourd'hui, j'ai trois enfants en études supérieures et j'aspire à transmettre ma ferme de la meilleure des manières.

Quels sont vos hobbies ?

Le sport représente une ouverture d'esprit. Je pratique le basket fauteuil grâce auquel je trouve un équilibre entre la ferme et l'extérieur.

Crises agricoles

LA MSA SONNE la mobilisation générale

Face à la multiplicité des crises économiques, climatiques ou sanitaires qui impactent profondément le secteur agricole, la MSA déploie un dispositif exceptionnel intitulé Soutien agri. Ce guide en ligne centralise l'ensemble des aides destinées à accompagner les agriculteurs et salariés agricoles en difficulté.

Le guide Soutien agri, disponible en ligne, constitue un outil clé dans cette démarche. Divisé en trois rubriques principales, il permet une recherche d'aides simplifiée en fonction de la situation de chaque adhérent. La première section, *Mon activité pro*, recense les dispositifs de trésorerie ou d'urgence, tels que la prise en charge des cotisations sociales. La rubrique *Mes droits* regroupe les prestations sociales, comme la Prime d'activité ou le RSA, tandis que *Mes soutiens* répertorie les dispositifs d'accompagnement, tels qu'Agri'écoute, permettant aux agriculteurs de bénéficier d'un soutien psychologique et administratif.

Si la prise en charge de cotisations

et contributions sociales est prévue au budget de la MSA chaque année (avec 30 millions d'euros dédiés), de nombreux dispositifs exceptionnels de soutien financier ont aussi été mis en place depuis 2021. Les crises récentes, qu'elles soient climatiques comme le gel ou économiques comme la guerre en Ukraine, ont en effet mis en lumière la fragilité de certaines exploitations.

Aide au répit administratif

En réponse, la MSA a renforcé ses dispositifs de soutien. Entre 2021 et 2023, plus de 400 millions d'euros ont

Pour découvrir Soutien agri : msa.fr/pass-agri



été mobilisés pour prendre en charge les cotisations des exploitants agricoles, avec des aides spécifiques liées à ces crises. Par ailleurs, des échéanciers de paiement ont été mis en place pour les employeurs en difficulté, permettant à 8 380 d'entre eux de bénéficier d'un report en 2022. Consciente des situations de détresse grandissantes, la MSA a également renforcé ses dispositifs de prévention et d'action sociale en 2024. Parmi les nouveautés figure l'aide au répit administratif, une prestation visant à soutenir les agriculteurs épuisés par la gestion quotidienne de leur exploitation. En déléguant certaines tâches administratives à des assistants, les exploitants peuvent se recentrer sur leur activité principale et alléger leur charge mentale.

Ainsi, la sécurité sociale du monde agricole continue d'adapter ses actions aux besoins des exploitants, en restant à l'écoute et en développant des solutions concrètes et adaptées aux réalités du terrain.

Avec l'aide de son réseau de 35 caisses et de ses 13 760 délégués répartis sur tout le territoire, la MSA travaille en partenariat avec les acteurs locaux (services de l'État, collectivités, associations) pour détecter les agriculteurs en situation de vulnérabilité. Le rôle de la MSA ne se limite pas à la simple distribution d'aides ; il s'agit d'initier des échanges avec les personnes touchées afin de leur proposer des solutions concrètes et adaptées à leurs besoins spécifiques.

Alexandre Roger

Plus de 400 millions⁽¹⁾ d'euros attribués entre 2021 et 2023

170,4 millions d'euros dans le cadre du dispositif « résilience », lié à la guerre en Ukraine

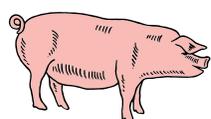


113 millions d'euros dans le cadre du dispositif lié au gel en 2021



12,7 millions d'euros en 2023

18 millions d'euros dans le cadre du dispositif lié à la crise porcine de 2022



(1) Prise en charge de cotisations.

Échéanciers de paiement pour les employeurs en difficulté

- > 8 380 échéanciers ont été accordés en 2022 (un nombre élevé qui s'explique par les difficultés rencontrées suite à la guerre en Ukraine)
- > 4 453 en 2023.



Accompagner les personnes EN DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE



La série composée de huit épisodes de 5 minutes, sur le maintien en emploi, la santé au travail et le handicap de leurs salariés, s'adresse aux employeurs.

© MSA Poitou

On prend (presque) les mêmes et on recommence ! La mini-série *Encore possibleS* est de retour. Après une première saison destinée aux salariés, la seconde se place cette fois du point de vue des employeurs.

Souvenez-vous, en 2021 sortait la série *Encore PossibleS*, réalisée par la MSA Poitou et produite par Momentum Production. Une saison composée de neuf épisodes de quelques minutes pour lutter contre la désinsertion professionnelle. Forte de sa réussite, la caisse réitère l'expérience cette année. « *On voulait que le projet continue à vivre* », souligne Fanny Gagnaire, chargée d'étude Prévention santé.

Mais c'est quoi la désinsertion professionnelle ? C'est le risque de perte d'emploi d'un salarié ou d'un non-salarié à la suite d'une altération de sa santé. « *Ça peut aller d'une situation de mal-être ou d'un accident de vie personnelle ou de travail, à un problème de santé, un cancer...* », poursuit la chargée d'étude. « *Le vieillissement de la population active, l'allongement des carrières et l'augmentation des maladies chroniques font de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien en emploi un enjeu majeur* », indique également le ministère du Travail et de l'Emploi. 5 à 10 % des salariés seraient menacés par cette problématique selon le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales⁽¹⁾ en 2018.

Cette fois, les vidéos s'adresseront à un autre public : celui des employeurs. Comment faire face à une situa-

tion de désinsertion dans son entreprise ? Comment la prévenir, ou encore comment mieux accompagner ses salariés confrontés à ces situations ? À l'occasion de la 28^e semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées qui se tient du 18 au 24 novembre, la série tombe à pic. Elle est co-portée au sein de l'Association santé éducation et prévention sur les territoires (Asept) du Poitou, par la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) avec la participation financière de l'Association pour la gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph).

Sur le ton de l'humour

Et comme on ne change pas une équipe qui gagne, la MSA a décidé de travailler de la même manière pour cette nouvelle saison. Mêmes producteur, réalisateur et même troupe de théâtre. À partir de témoignages d'employeurs et de problématiques récurrentes, un scénario a été écrit puis joué par des acteurs de la compagnie Quiproquo.

Sur le ton de l'humour, elle répond aux questionnements des entreprises qui peuvent se retrouver démunies face à ces situations. À travers huit épisodes, trois entreprises – une assurance-mutuelle, un exploitant, et une entreprise du bâtiment – se retrouvent confrontées à une situation de désinsertion. Le but de la mini-série est d'orienter pour mieux accompagner. « *On a vraiment voulu rédiger le contenu à partir des ressentis, du vécu et non sur des informations techniques que l'on peut trouver ailleurs*, note Fanny Gagnaire. *Quel parcours doit-on emprunter ? Qui peut nous épauler ?* » Les vidéos répondent à ces questions.

La série sera projetée en avant-première le 13 novembre devant les partenaires et les professionnels. Puis, les contenus seront utilisés comme support par tous les acteurs professionnels. Elle sera accessible sur MSA TV, et sur YouTube. À vous les studios !

Coline Lucas

(1) vie-publique.fr/files/rapport/pdf/194000717.pdf



Saison 1 sur :
youtube.com/@msa_agricole



Des chiens pour guider **LES ENFANTS**

En septembre, la Fondation Frédéric Gaillanne a remis une dizaine de chiens-guides à des enfants malvoyants ou aveugles. Cette année, la MSA Alpes-Vaucluse finance l'éducation de l'un d'entre eux.



© Freepick

Vous avez sûrement déjà vu des chiens affublés d'un harnais « chien-guide » accompagner une personne malvoyante ou aveugle dans la rue. Ces chiens, qui ne bronchent pas, s'arrêtent au feu rouge, sont une aide précieuse pour la personne qu'ils guident. Leur rôle est de les accompagner dans la vie quotidienne : transports, déplacements, etc. Ce qu'on sait moins, c'est que cette initiative n'existait pas pour les enfants... jusqu'à ce que Frédéric Gaillanne, lui-même aveugle, décide de tout faire pour changer les choses. Pour lui : « *Le handicap visuel peut être une forme d'isolement. Grâce au chien-guide, les enfants peuvent se déplacer librement, s'épanouir, et créer du lien avec l'autre* ». C'est ainsi qu'il lance une association en 2003 dédiée à ce projet. La structure se transforme en fondation en 2014. Une école est alors construite. Située à l'Isle-sur-la-

Sorgue dans le Vaucluse, c'est la première école européenne d'éducation de chiens-guides exclusivement destinée à des enfants aveugles et malvoyants, âgés de 12 à 18 ans.

Derrière cette obéissance des chiens-guides se cache un long travail d'éducation. Car pour être au top, ils doivent être socialisés, obéir à des ordres spécifiques et répondre aux problématiques des enfants qu'ils accompagnent. Ils doivent aussi

rester stoïques face à toute épreuve. Pas question de tirer sur le harnais pour aller courir après un oiseau !

30 000 € versés par la MSA Alpes-Vaucluse

Une éducation qui a un coût non négligeable puisque ces chiens mettront trois ans en moyenne avant de rejoindre l'enfant qu'ils accompagneront pendant plusieurs années. Socialisés en famille d'accueil la première année, ils rejoignent ensuite « l'internat » de l'école : présents en semaine, ils retournent dans la famille le week-end. C'est ainsi que la MSA Alpes-Vaucluse, qui accompagne depuis le début l'association, a fait un don de 30 000 euros pour financer l'éducation d'un chien. « *Entre l'éducation, les frais vétérinaires et l'alimen-*

tation, c'est le coût d'un chien-guide », explique Annie Aubert, une des administratrices de la caisse et présidente du comité départemental. Ces nouveaux compagnons leur apportent de l'autonomie, de l'indépendance et ils retrouvent une certaine liberté. Mais le bénéfice pour ces enfants n'est pas seulement d'ordre pratique. C'est aussi un ami complice, un confident qui leur permet d'entrer en contact plus facilement avec les autres. « *Pour les parents, c'est une manière de voir l'avenir de manière plus sereine. Ils assurent le relais* », note Annie Aubert. Toute la fratrie profite de cette entrée dans la famille.

« *En offrant un chien-guide à un enfant aux yeux éteints, nous lui apportons peut-être cette lumière qu'il n'a plus* », conclut Frédéric Gaillanne.

Coline Lucas

SOUTENIR LA FONDATION

Vous êtes touché par cette initiative et vous souhaitez aider ? Vous pouvez agir en faisant un don à la fondation, lequel sera défiscalisé. Vous pouvez même devenir famille d'accueil si vous êtes prêts à éduquer un chien. Rendez-vous sur fondationfg.org



Retrouvez-nous sur le web

Consultez lebimsa.fr pour découvrir plus d'informations de vos régions et vous inscrire à notre newsletter.

lebimsa.fr

